



Paris, le 2 mars 2011

Monsieur François BAROIN
Ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique
et de la réforme de l'Etat
Monsieur Georges TRON
Secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique
Bâtiment Colbert
139 rue de Bercy
75572 Paris cedex 12

Monsieur Claude GUÉANT
Ministre de l'intérieur, de l'outre-mer, des collectivités territoriales et
de l'immigration
Monsieur Philippe RICHERT
Ministre auprès du ministre de l'intérieur
Place Beauvau
75008 Paris

Objet : préavis de grève national

Messieurs les Ministres,

Le conseil supérieur de la fonction publique territoriale examinera lors de sa séance du 16 mars 2011 des projets de décrets concernant les filières sociale et éducative.

Ces projet de décrets plaçant les personnels de ces filières dans le nouvel espace statutaire (NES) sont inacceptables.

En conséquence la fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève pour l'ensemble des personnels de la fonction publique territoriale pour le 16 mars 2011 de 0 heure à 24 heures ainsi que la nuit en amont.

La fédération SUD Collectivités Territoriales réaffirme ses exigences :

- la suppression du nouvel espace statutaire (NES)
- l'intégration dans la catégorie A pour les Assistants Sociaux Educatifs et les Éducateurs de Jeunes Enfants
- la revalorisation de la grille salariale

Le Secrétaire Fédéral

Erik CALVET